



ASSOCIATION MONTPELLIÉRAINE UNIVERSITAIRE CULTURELLE ET SPORTIVE

2 place Pétrarque - 34000 MONTPELLIER

amucs.secretariat@voila.fr

Procès-verbal du Conseil d'Administration du Mardi 11 décembre 2012

Présents: Line Baldet, Maryse Bernadac, Jean-Louis Brun , Colette Dancygier, Jean-Pierre Larue, Jean Marchal, Angéla Muratet, Jean-Pierre Ornano, Brigitte Puigerolles, Marie Randon, Danielle Schilling, Marie-Louise Sete, Christine Viallat.

Excusés: Colette Bréhat, Christine Journoud, Jean-Luc Pamelard, Micheline Telmon.

1- Application de la loi 2009-88 du 22 juillet 2009 aux activités de l'AMUCS :

Cette loi s'applique aux activités qui :

- Résultent de la combinaison préalable d'au moins deux opérations portant respectivement sur le transport, le logement ou d'autres services touristiques
- Dépassent vingt-quatre heures ou incluent une nuitée
- Sont proposées à un prix tout compris.

Sont donc concernées les escapades touristiques et les escapades pédestres.

Pour les escapades touristiques, il est décidé que les responsables les organiseront, dans un premier temps, par l'intermédiaire d'une agence.

Pour les escapades pédestres dont tous les participants sont titulaires de la licence FFRS, il sera demandé l'extension de l'immatriculation tourisme de la FFRS à l'AMUCS.

2- Demande de l'extension de l'immatriculation tourisme de la FFRS à l'AMUCS :

A l'unanimité le Conseil d'Administration de l'AMUCS autorise sa présidente , Line BALDET, à demander l'extension de l'Immatriculation tourisme.

3- Désignation du Référent tourisme :

Marie-France RICO qui a suivi avec succès la formation des Référents le 23/11/2012 à St Mathieu de Trévières sera l'intermédiaire entre la FFRS et l'AMUCS.

4- Questions diverses :

* *Liste des bénévoles* :

Le conseil ne juge pas utile de fournir cette liste.

* *Choix du logo* :

Dans le cadre de l'amélioration de la communication de l'Amucs, JL Brun avait proposé d'étudier de nouveaux logos qui ont été présentés aux membres du conseil.

Il est proposé que le conseil choisisse deux logos qui seront soumis au vote des adhérents (Unanimité pour et une abstention).

Le conseil a choisi : 1er logo B3

2ème logo D3 (avec modifications)

* *Nouvelle activité : Qi gong*

Christine Viallat a pris des contacts avec un professeur de cette gymnastique traditionnelle chinoise et une MPT pour organiser cette nouvelle activité au sein de l'Amucs. Le conseil l'incite à poursuivre ces négociations.

La séance est levée à 18h.

Le secrétaire

JP Larue